



Saint Herblain, le 22 juin 2022

**A l'attention des clubs évoluant en championnat régional RM2 – RF2 - RM3 – RF3 – RMU20 (envoyé par la Ligue)**

**SECRETARIAT GENERAL**  
**N/Réf : 12 2021/2022 ML/VI**

**Objet : Charte régionale**

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame, Monsieur,

Suite à la validation du nouveau dispositif régional pour tenter de pallier au manque d'officiel(le)s majeur(e)s dans les Comités Départementaux et dans notre Ligue, les CDO et CRO se sont réunies pour échanger autour des modalités de communication et des modalités de formation.

L'arbitre licencié stagiaire majeur présenté par le club, qui couvrira une équipe régionale seniors (RM2 – RM3 – RF2 – RF3) ou une équipe régionale U20 ou une équipe pré-régionale seniors (PRM – PRF), devra valider un certain nombre de prérequis, avant que la bonification sportive soit prise en compte. Un arbitre licencié stagiaire majeur ne peut représenter qu'une seule équipe.

La liste des équipes des clubs, qui s'engageront dans ce dispositif et qui seront susceptibles de bénéficier de la bonification, sera communiquée en début de la saison.

3 cursus de formation sont envisagés suivant l'expérience (joueur/coach) de l'arbitre licencié stagiaire majeur :

Formation	Arbitre licencié stagiaire majeur départemental	Arbitre licencié stagiaire majeur régional (avec VAE)	Arbitre licencié stagiaire majeur régional (arbitre PR montant)
Prérequis	e-learning arbitre club	e-learning arbitre club + arbitre départemental	Arbitre PR
Accession	Visite ou Journée de positionnement	Visite de positionnement ou VAE	Proposition CDO
Formation	Formation nouveaux départementaux	Recyclage régional	Recyclage régional
Examen	EAD fin février	EAR fin février	EAR fin février
Obligation médicale	Dossier médical à jour (stagiaire plus de 35 ans)	Dossier médical à jour	Dossier médical à jour
Obligation sportive	Minimum de 10 rencontres arbitrées	Minimum de 10 rencontres arbitrées	Minimum de 15 rencontres arbitrées

**Inscription : au moment de l'engagement de l'équipe**

Comptant sur l'engagement de tous dans ce nouveau dispositif, Nous restons à votre disposition et vous prions d'agréer, nos meilleures salutations sportives.

**Le Président de la Ligue Régionale,**  
**Jean-Michel DUPONT.**

**Le Secrétaire Général de la Ligue Régionale,**  
**Maxime LEROUX.**